

Info presse : Julien Fort, nouveau Président du Syndicat des Vins AOP Sable de Camargue

Le conseil d'administration du Syndicat des Vins AOP Sable de Camargue a élu Julien Fort à la présidence de l'appellation.

Il succède à Frédéric Arragon, récemment nommé président de la cave coopérative Vignobles des Sablons, une fonction qu'il entend exercer avec engagement et détermination.



Conformément à la rotation prévue de la présidence dans les statuts du syndicat, c'est au collège du négoce vinificateur qu'incombe d'honorer la présidence.

Julien Fort, Directeur Général des Grands Domaines du Littoral, devient ainsi le nouveau Président du Syndicat des Vins AOP Sable de Camargue.

Un œnologue et ingénieur engagé dans la viticulture méditerranéenne

Originaire du Bordelais et diplômé de l'Institut agro à Montpellier, Julien Fort s'est imposé comme l'un des nouveaux visages de la viticulture méditerranéenne. À la tête des domaines de la famille Vranken en Provence et en Camargue, il défend une vision à la fois scientifique et sensible du vin : « Faire des vins fidèles à leurs terroirs tout en répondant aux attentes nouvelles des consommateurs. »

Élu parmi les 100 meilleurs « Wine Maker » mondiaux par *The Drinks Business Magazine*, Julien Fort met aujourd'hui son expertise au service de la pérennité et de la durabilité du vignoble Camarguais.

Une présidence tournée vers l'unité et l'avenir

Le président, Julien FORT, souhaite avant tout, durant son mandat, préserver l'unité des vigneron et de la région viticole Sable de Camargue, tout en poursuivant le travail engagé par ses prédécesseurs.

Ses priorités :

- Renforcer l'image de la Camargue viticole, région fortement identitaire avec des valeurs authentiques,
- Initier le travail de démarche d'intégration des vins blancs à l'appellation,
- Coconstruire une vision technique, pérenne et durable du vignoble face au changement climatique, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, qu'en matière de préservation de la biodiversité et de gestion de l'eau douce.
- Maintenir des liens forts avec les filières emblématiques camarguaises (riziculteurs, manadiers, maraîchers), main dans la main avec les élus locaux et les services de l'État, afin de continuer à bâtir une Camargue conçue comme un agrosystème viticole au cœur de sa plaine deltaïque.
- Préserver la viticulture « Franc de Pied » sur le terroir Sable de Camargue.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire ou demande d'interview.

Belle journée,

Bien à vous,

Emma Lemonnier

Attachée de presse - Pôle art de vivre

06.87.70.44.55

